

L'Union Populaire Républicaine
Bureau de campagne
12, avenue de Wagram
75008 Paris

04/09/2017
17043

A l'intention de
Madame Pascale MATHIEU
Présidente du CNOMK

Le 27 mars 2017,

Madame la Présidente,

Nous avons bien pris connaissance de votre missive et nous vous en remercions.

Vos questions sont légitimes, mais il convient de rappeler que les sujets sur lesquels vous nous interpellez sont des considérations législatives et non pas présidentielles : le seul Président ne peut pas agir sur la loi, il doit également compter sur une majorité à l'Assemblée Nationale pour que de telles lois soient proposées, promulguées, ou même rappelées. L'article 5 de la Constitution prévoit en effet que le rôle du Président de la République est un rôle d'arbitrage, qu'il est le garant de l'indépendance nationale et du respect des traités.

Nos candidats aux élections législatives veilleront à faire avancer dans le débat public ces sujets afin que les français puissent en conscience, désigner les législateurs qui feront en sorte que des propositions comme celles que vous défendez soient débattues.

Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer quelques-unes de nos positions sur ces sujets qui vous préoccupent à juste titre.

- Nous inscrirons dans la Constitution le caractère essentiel et démocratique de l'Assurance maladie, qui assurera la prise en charge des soins à 100%, y compris des soins dentaires et oculaires, et pour les soins innovants en matière de traitement du cancer,
- Prévoyant des économies de bon sens de l'ordre de 70 milliards d'euros annuels, sans jamais s'en prendre aux économies des ménages français, le soutien du Service Public est plus que jamais possible, n'en déplaisent à tous les autres candidats qui veulent imposer à notre pays l'austérité,
- Du fait de ces économies substantielles, nous pourrions agir sur des actions d'éducation à la santé, que ce soit à l'école dès le plus jeune âge, ou dans des cadres associatifs et familiaux.
- Sanctuariser une médecine accessible sur l'ensemble du territoire. Stopper les regroupements d'établissements et redonner l'indépendance à la médecine de

ville comme en milieu hospitalier (en particulier la recherche au sein des CHU) en regroupant le nombre d'organismes de contrôle. Réexamen de tous les projets de fermetures d'hôpitaux et de maternité sur le territoire national. Redonner à la recherche hospitalière son indépendance vis-à-vis des agences régionales de santé et des cartels pharmaceutiques.

- Lancer une grande politique publique de médecines douces et alternatives, encadrée par des expertises médicales incontestables, afin d'offrir une médecine moins uniquement dépendante des grands laboratoires pharmaceutiques.

Nous vous indiquons également que nous instaurerons le référendum d'initiative populaire : sous couvert de la validation de la constitutionnalité de la question posée, si cinq cent mille citoyens déposent leur signature en mairie, cette question sera posée comme référendum à l'ensemble de la population.

Dans le cadre de cette élection présidentielle, nous vous invitons chaleureusement à découvrir notre programme et nos analyses sur notre site internet www.upr.fr

Salutations républicaines,

Jean-Baptiste Baron
Service Courrier de Campagne